

BIBLIOTHEQUE

SAINT-SULPICE MONTREAL



S

1890

DIX-HUITIÈME ASSEMBLÉE ANNUELLE

DES ACTIONNAIRES

DE LA



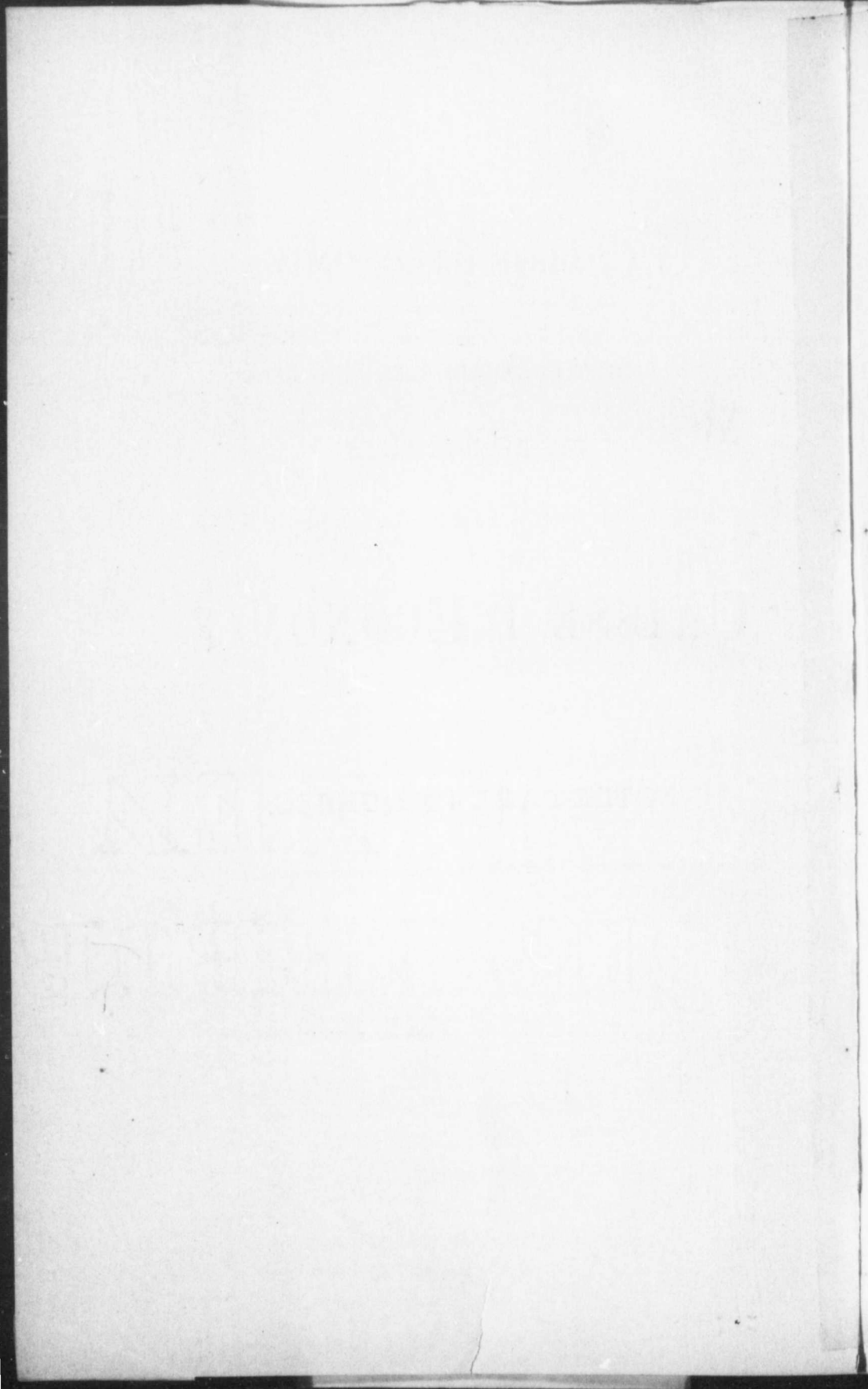
CAISSE D'ÉCONOMIE

DE

NOTRE-DAME DE QUÉBEC.

414
3710
083
03123
1890

1890



LA CAISSE D'ECONOMIE
DE
NOTRE-DAME DE QUEBEC.

(Acte 34 Vict., Ch. 7.)

DIX-HUITIÈME ASSEMBLÉE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES.

Québec, 16 juin 1890.

L'assemblée est présidée par M. le Chevalier O. Robitaille, M. D., et M. L. C. Marcoux agit comme Secrétaire.

Le Président donne lecture des avis publics convoquant l'assemblée, en vertu de la Charte.

Sur motion de l'Hon. I. Thibaudeau, secondé par M. E. W. Méthot,—Messieurs E. Lacroix et Cyrille Tessier, N. P., sont nommés scrutateurs.

M. le Président fait ensuite lecture du rapport suivant :

BIBLIOTHÈQUE
SAINT-SULPICE

*DIX-HUITIÈME rapport annuel des Directeurs aux actionnaires
de la Caisse d'Economie de Notre-Dame de Québec, depuis
l'octroi de sa charte sur l'acte fédéral, Vict. 34, ch. 7.*

MESSIEURS,

Les opérations financières de la Caisse d'Economie de Notre-Dame de Québec, pour l'année terminée le 31 mai dernier, ont donné un résultat bien satisfaisant, tel qu'il appert par le bilan ci-annexé.

Pendant l'année, nous avons enregistré dans le livre des signatures 1876 nouveaux comptes et 612 ont été clos. Nous avons reçu en dépôt \$3,923,487.85, et les remboursements sont de \$3,874,163.84, donnant \$49,324.01 d'augmentation. Nous avons porté au crédit de nos déposants \$100,127.32 en intérêts.

Après avoir réglé nos dépenses de l'année et payé deux dividendes plus un bonus, il nous reste un profit net de \$18,762.50, que nous avons appliqué sur les primes payées l'an dernier et cette année pour l'achat de débetures.

Comme par le passé, nous avons distribué en gratification \$5,000 à nos pauvres institutions charitables de Québec.

Notre inspecteur a fait de fréquentes visites aux différents bureaux de la Caisse et ses rapports ont toujours été favorables,

1884
1885

Les valeurs de la Caisse ont été examinées avec beaucoup de soin, en présence du Président, de Monseigneur Benjamin Pâquet, de M. Méthot et du Secrétaire-Trésorier, par nos deux auditeurs, et leur rapport ci-annexé fait voir que tout a été trouvé correct et dans un ordre parfait.

C'est avec un bien vif plaisir que nous vous annonçons que le Parlement fédéral, dans sa dernière session, a renouvelé la charte de la Caisse d'Economie de Notre-Dame de Québec pour dix nouvelles années à dater du 1er juillet 1891. La charte octroyée comporte quelques nouvelles clauses que nous avons suggérées pour le plus grand avantage de la Caisse.

A la demande de nos employés, les Directeurs ont décidé d'établir une Caisse de retraite en leur faveur, dont les opérations commenceront le 1er juillet prochain; les employés étant eux-mêmes désireux de payer 5 pour cent sur leur salaire respectif. Cette caisse de retraite sera un lien qui les attachera plus intimement à notre institution ce qui ne peut que produire de très-bons résultats. Aussi, les Directeurs, en vue de favoriser ce beau projet, prient les actionnaires de les autoriser à mettre de côté une somme de cinq mille piastres, \$5,000, comme première base dans la création de cette Caisse de retraite, avec pouvoir aux Directeurs d'y contribuer à l'avenir suivant qu'ils le jugeront convenable.

Le bureau de direction a fait l'acquisition du terrain vacant avoisinant le bureau principal de la Caisse, pour y donner plus de lumière, dont l'absence s'est toujours fait plus ou moins sentir depuis que nous l'occupons; en même temps il a été décidé d'utiliser ce lot vacant en y faisant construire une maison, tout en conservant l'espace nécessaire pour procurer au bureau plus de lumière.

Le 23 du mois de janvier dernier, la mort est venue frapper un de nos Directeurs en la personne de feu Monseigneur Cyrille-Etienne Legaré, Protonotaire Apostolique et grand vicaire de Son Eminence le Cardinal Taschereau. Monseigneur Legaré a pris part à nos délibérations pendant sept mois ; en peu de temps il s'était initié aux diverses transactions de la Caisse. Monseigneur Benjamin Pâquet, Protonotaire Apostolique et Recteur de l'Université-Laval, a été choisi par le bureau de direction comme successeur du regretté Prélat.

La Caisse d'Economie continue à faire des prêts sur billets, ayant pour garanties collatérales des débetures du gouvernement fédéral, du gouvernement provincial, des corporations municipales, des compagnies incorporées ou des actions de banques.

Nous terminons notre présent rapport en offrant nos sincères remerciements à tous nos employés pour le fidèle accomplissement de leur devoir respectif.

Le tout humblement soumis,

OL. ROBITAILLE, M. D.,
Président.

Québec, 16 juin 1890.

DÉPÔTS ET REMBOURSEMENTS DE LA CAISSE D'ÉCONOMIE DE
 NOTRE-DAME DE QUÉBEC POUR L'ANNÉE FINISSANT
 LE 31 MAI 1890.

Balance au Crédit des déposants le 30 mai 1889....	\$2,861,221.81
Reçu durant l'année.....	\$3,923,487.85
Payé do do	3,874,163.84
Augmentation.....	49,324.01
	<hr/>
Balance au Crédit des déposants le 31 mai 1890....	\$2,910,545.82
Savoir ;	
Bureau Haute-Ville. ...	\$1,993,588.85
do Lévis.....	473,201.24
do St-Roch.....	443,755.73
	<hr/>
	<u>\$2,910,545.82</u>

Québec, 31 mai 1890.

L. C. MARCOUX,

Sec.-Trés.

Examiné et trouvé correct,

Québec, 12 juin 1890.

P. LEGARÉ, Inspecteur et Auditeur,

G. H. BURROUGHS, Auditeur.

ÉTAT DES RECETTES ET DÉBOURSÉS DE LA CAISSE
POUR L'ANNÉE FINISSANT

RECETTES

Balance en Banque et en Caisse le 30 mai 1889....\$	342,201.79
Dépôts :	
Bureau Haute-Ville.....	\$2,833,868.67
do Lévis.....	631,598.36
do St.-Roch.....	458,020.82
	—————
	3,923,487.85
Placements.....	989,219.67
Placements fonds de charité.....	4,250.00
Intérêts.....	177,320.37
La Banque Nationale " Montréal "	644,390.86
Dépôts spéciaux.....	350,000.00
Propriété Lévis.....	10,000.00
Loyers.....	1,062.58
Divers.....	137.07

—————
\$6,442,070.19
—————

Examiné et trouvé correct,
Québec, 12 juin 1890.

P. LEGARÉ,
Inspecteur et Auditeur.
G. H. BURROUGHS,
Auditeur.

D'ECONOMIE DE NOTRE-DAME DE QUÉBEC.

LE 31 MAI 1890.

DÉBOURSÉS.

Remboursements :

Bureau Haute-Ville.....	\$2,871,553.84	
do Lévis.....	563,941.14	
do Saint-Roch.....	438,668.86	
		<hr/>
		\$3,874,163.84
Placements	1,313,528.58	
Intérêts.....	101,485.11	
Primes sur débetures.....	8,451.71	
Nouvelle propriété Haute-Ville.....	6,907.55	
Propriété Haute-Ville.....	1,035.17	
Dépôts spéciaux.....	175,000.00	
La Banque Nationale " Montréal ".....	644,390.86	
Dépenses courantes.....	5,330.91	
Dépenses d'administration.....	16,338.84	
Institutions de Charité.....	5,000.00	
Dividendes.....	24,875.00	
Bonus aux Actionnaires.....	5,000.00	
Divers.....	230.75	
Balance en Banque et en Caisse.....	260,331.87	
		<hr/>
		<u>\$6,442,070.19</u>

Québec, 31 mai 1890.

OL. ROBITAILLE, M.D.,
Président.L. C. MARCOUX,
Sec.-Trés.

BILAN DE LA CAISSE D'ECONOMIE DE
PASSIF.

Fonds social de la Banque.....	\$1,000,000.00	
Moins 75 o/0 non versé.....	750,000.00	
	—————	\$ 250,000.00
Fonds de réserve.....	90,000.00	
Profits et Pertes.....	13,100.97	
	—————	103,100.97
Dépôts remboursables après avis ou à une date fixe.		2,910,545.82
Fonds spécial des pauvres ou fonds de Charité.....		83,000.00
Obligations non comprises dans les items précédents.		28.161.46
		<u>—————</u>
		<u>\$3,374,808.25</u>

Examiné et trouvé correct.
Québec, 12 juin 1890.

P. LEGARÉ,
Inspecteur et Auditeur.
G. H. BURROUGHES,
Auditeur.

NOTRE-DAME DE QUÉBEC, LE 31 MAI 1890.

ACTIF.

Effets publics provinciaux ou municipaux.....	\$1,421,852.72
Prêts garantis par des effets publics de la Puissance ou provinciaux comme sûreté collatérale.....	17,858.55
Prêts garantis par des actions de Banque comme sûreté collatérale.....	463,315.11
Prêts garantis par d'autres actions, bons ou dében- tures tel qu'autorisé par la loi, comme sûreté collatérale	502,345.00
Argent en Caisse ou déposé aux Banques, et remboursable à demande.....	735,331.87
Placements au compte spécial des pauvres ou fonds de Charité.....	83,000.00
Placements en actions de Banques effectués avant l'incorporation de la Banque.....	82,614.00
Autres dettes actives non comprises dans les items précédents	68,491.00
	<hr/>
	<u>\$3,374,808.25</u>

Québec, 31 mai 1890.

OL. ROBITAILLE, M.D.,

Président.

J. C. MARCOUX,

Sec.-Trés.

*A Messieurs les Président et Directeurs de la Caisse
d'Economie de Notre-Dame de Québec.*

MESSIEURS,

Nous avons l'honneur de vous rendre compte de l'examen que nous avons fait des opérations de "La Caisse" pour les douze mois expirés le 31 de mai dernier.

Les livres, pièces justificatives, bordereaux et reçus des déposants ont été examinés avec beaucoup de soin. Le Bilan de l'Institution a été aussi examiné. Les valeurs mentionnées dans l'état de l'Actif et du Passif ont été vérifiées et le tout a été trouvé correct.

En terminant nous profitons de cette occasion pour exprimer notre gratitude à M. le Secrétaire-Trésorier, ainsi qu'aux autres officiers pour l'aide qu'ils nous ont donnée dans l'accomplissement des devoirs de notre charge.

Le tout humblement soumis.

P. LEGARÉ.

Inspecteur et Auditeur.

G. H. BURROUGHS,

Auditeur.

Québec, 12 juin 1890.

Les résolutions suivantes sont ensuite adoptées à l'unanimité :
 Proposé par M. le Chevalier Robitaille, secondé par l'honorable
 I. Thibaudeau, et résolu :

Que le rapport des Directeurs, ainsi que les Etats qui
 viennent d'être lus soient approuvés et imprimés pour l'usage
 des actionnaires.

Proposé par Théophile LeDroit, écuyer, secondé par le Révd.
 Mons. F. C. Gagnon, Ptre., Procureur du Séminaire de Québec,
 et Cyrille Tessier, écuyer, et résolu :

Que les Directeurs de cette Caisse d'Economie soient comme
 par les présentes ils sont autorisés à établir une Caisse des
 Retraites pour les officiers et employés de cette Institution et
 leurs familles, et à contribuer à la dite Caisse des Retraites à
 même les fonds de la Caisse d'Economie à leur discrétion.

Proposé par Edouard Lacroix, écuyer, secondé par Achille
 Picher, écuyer, et résolu :

Que des remerciements sont dus et soient votés à MM. les
 Président, Vice-Président et Directeurs, pour leur attention
 spécialement apportée aux affaires de La Caisse d'Economie
 pendant l'année qui vient de s'écouler, ainsi qu'au Secrétaire-
 Trésorier et aux autres officiers de la Caisse pour leur dévouement
 dans l'exercice de leurs devoirs respectifs.

Proposé par E. W. Méthot, écuyer, secondé par J. D.
 Brousseau, écuyer, et résolu :

Que MM. Pamphile Legaré et Georges Henry Burroughs,
 soient élus auditeurs de la Caisse pour l'année courante.

On procède à l'élection, par scrutin, de sept Directeurs pour l'année courante, et les messieurs dont les noms suivent sont déclarés élus par les scrutateurs, savoir :

Louis Amiot, écuyer,
 J. D. Brousseau, écuyer,
 E. W. Méthot, écuyer,
 Mgr. Benjamin Paquet, Ptre.,
 Ol. Robitaille, écuyer, M. D.,
 L'honorable U. J. Tessier,
 L'honorable I. Thibaudeau.

M. le Président laisse le fauteuil, et il est remplacé par l'honorable M. I. Thibaudeau.

Sur motion de T. LeDroit, écuyer, secondé par J. D. Brousseau, écuyer, il est résolu :

Que des remerciements soient votés à M. le Chevalier Robitaille, Président de l'assemblée, au Secrétaire et aux Scrutateurs, pour leurs services respectifs rendus à l'assemblée.

Et l'assemblée s'ajourne.

L. C. MARCOUX,
 Secrétaire.

Québec, 16 juin 1890.

A une assemblée subséquente des Directeurs, les Messieurs suivants ont été élus, savoir :

M. LE CHEVALIER OL. ROBITAILLE, M. D., Président.
 L'HON. I. THIBAudeau, Vice-Président.

L. C. MARCOUX,
 Secrétaire-Trésorier.

Québec, 16 juin 1890.

310417011111
 311111-111111

our
ont

par

us-

bi-
rs,

rs